



Code of Ethics for students regarding
borrowing, quoting, and using various sources

For students who write research papers, dissertations, and theses, the GSEM draws attention to the serious consequences of plagiarism, the serious consequences of the use of sources of information (internet or other) without the express mention of the source, and the serious consequences of the fabrication and/or falsification of results.

The School has adopted the rules of conduct recommended by the Academic Council of the Université Catholique de Louvain, and asks students to comply with them to avoid punishment for fraud.

The rules are as follows:

"L'utilisation de l'information doit respecter des règles éthiques simples mais strictes : le respect de la propriété intellectuelle et de la vérité interdit que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli.

Il importe donc de citer clairement ses sources, ce qui permet aussi de soumettre le travail au contrôle critique du lecteur qui peut ainsi apprécier par lui-même la qualité de l'information.

En particulier, l'étudiant-e veillera à toujours bien distinguer ce qui revient à d'autres et ce qui lui est personnel : les citations d'auteur-es sont signalées par des guillemets ou par les règles en usage dans la discipline ; si elles sont modifiées légèrement, fût-ce par la mise en évidence de certains mots, on le signalera (par exemple au moyen des mots "souligné par nous") ; les commentaires qui suivent de près un texte ou les travaux qui sont de simples adaptations doivent être signalés comme tels ("ici, nous suivons les idées de X, en les adaptant à notre contexte") ; les traductions mentionneront leur auteur, qui peut être l'étudiant-e lui-même; les apports personnels peuvent bien entendu être signalés comme tels et sont à encourager.

La bibliographie doit être précise et permettre de toujours retrouver la source (livres, articles, etc.). La courtoisie recommande de signaler les informations non écrites importantes recueillies oralement. L'usage n'a pas encore codifié l'utilisation des informations recueillies sur site Internet, mais l'éthique veut ici aussi que les sources d'un travail scientifique soient signalées ; ici comme ailleurs, il n'est en tout cas pas admissible que l'étudiant-e fasse passer pour sien des travaux tout faits qu'elle/il aurait recueillis sur un site ou l'autre.

Le plagiat, la fabrication et la falsification des résultats sont unanimement considérés comme des fautes graves."